

L'ÉCHO · 62

— Le journal du Département du Pas-de-Calais —

Bienvenue aux Archives départementales

Après trois années de travaux, le nouveau Centre des Archives départementales à Dainville va ouvrir ses portes au public les 30 et 31 mai 2026. Désormais, c'est dans ce bâtiment ultra-moderne que sera conservée la mémoire du Pas-de-Calais. Un patrimoine commun que les agents ont à cœur de partager et de faire vivre. **Lire en page 2, 3 et 4.**

SOMMAIRE

- 5 Six actus du Pas-de-Calais
- 6 Les jardins du château de Conteval
- 7 Graine d'artistes au collège Langevin
- 8 Le nom des collèges du Calaisis
- 9 1876, Bouvelinghem en flammes
- 10 La musique en partage
- 11 Délia crève l'écran
- 12 80 ans avec tambours et trompettes
- 13 Hommage à Edmond Edmont... enfin
- 14 Terres en fête et 4 Jours de Dunkerque
- 15 Le yoga de Naomi



- 16 Mineur de fond, peintre d'exception
- 17 *Dans l'ombre*, le film qui nous éclaire
- 18 L'Étrier de la Gohelle fête le cheval
- 19 Indémorables marionnettes
- 20 Expression des élus du Département
- 21 La famille qui plantait des arbres
- 22 & 23 Les rendez-vous culturels du mois
- 24 Lire avec la Maison de la Poésie
- 25 Le retour des Stocks à *Bully on Rocks*
- 26 Pigault-Lebrun, « Figure du 62 »
- 27 La cuisine étoilée d'Alexandre Gaultier
- 28 à 31 Notre sélection de rendez-vous
- 32 1976-1926, L'Écho 62 fête son demi-siècle



Photo Yannick Cadart



p. 6

Photo Jérôme Pomille

Conteval : un château, des jardins



p. 10

Photo Jérôme Pomille

Christophe Dournel : le son, c'est sa vie



p. 16

Photo Jérémy Hourquin

Augustin Lesage, du pic au pinceau

Les Archives départementales :



« *Les archives, c'est notre histoire commune, celle de nos familles, des hommes et des femmes qui ont fait et font le Pas-de-Calais* », souligne Jean-Claude Leroy, président du Conseil départemental au moment où le nouveau Centre des Archives départementales s'apprête à ouvrir ses portes après trois ans d'un chantier colossal. Ce sera les 30 et 31 mai 2026, pour un week-end d'animations ouvert à tous. Jusqu'à présent, « *la mémoire du Pas-de-Calais* » était conservée sur deux sites distincts : les centres Georges-Besnier, place de la Préfecture à Arras et Mahaut-d'Artois à Dainville.



« *Toute la mémoire du Département est là* »

Jean-Claude Leroy,
président du Conseil départemental.

Quel a été le principal enjeu dans la création de ce nouveau Centre des Archives départementales ?

Jean-Claude Leroy : Le premier enjeu c'est de pouvoir faire face à l'épreuve du temps ! Nous avons deux sites, l'un à Arras et l'autre à Dainville, devenus à la fois trop exigus et inadaptés aux besoins. Le regroupement était alors une évidence tout comme la création d'un nouveau bâtiment offrant des conditions de conservation optimales et un accueil du public amélioré.

L'autre enjeu, c'est cette dernière pierre posée à ce Pôle Culturel Départemental. J'y associe bien sûr mes prédécesseurs, car avoir sur un seul site, les Archives, l'Archéologie et la Médiathèque départementales est vraiment remarquable ! Toute la mémoire du Pas-de-Calais est là.

Que représentent pour vous les Archives départementales ?

J-C. L. : C'est d'abord une des compétences obligatoires pour les départements. Notre responsabilité pour conserver la mémoire du Pas-de-Calais et de ses habitants est donc très importante.

Mais, au-delà des aspects très techniques pour conserver les documents à travers le temps, il y a un lien émotionnel particulièrement fort. Lorsque vous avez devant les yeux un écrit de Robespierre ou un acte qui concerne directement votre famille et votre histoire personnelle, l'aspect émotionnel est le même et il est souvent très intense.

J'invite donc chaque habitant du Pas-de-Calais à découvrir ce lieu ouvert à tous. Vous y serez toujours bien accueillis, guidés et accompagnés pour en savoir plus sur vous-même.



« *C'est un lieu que je souhaite vivant* »

Laurence Louchaert, vice-présidente du Conseil départemental en charge des bâtiments, des archives départementales et de l'égalité femme/homme.

En quoi la création de ce nouveau Centre des Archives départementales était-elle nécessaire ?

Laurence Louchaert : En reprenant le flambeau de Danièle Seux, en tant que vice-Présidente aux Archives départementales, je tiens à rappeler combien elle avait défendu avec conviction le projet de reconstruction des Archives départementales. Car comme elle, je partage la nécessité de conserver nos archives dans des conditions optimales et cela exige un bâtiment aux besoins spécifiques. Cet outil est précieux notamment pour les jeunes générations qui pourront venir se plonger dans notre histoire, tout d'abord pour comprendre le passé, puis pour construire un avenir fondé sur la paix, la liberté et le progrès social pour toutes et tous. Le nouveau Centre des Archives départementales a ainsi été conçu pour répondre à la vétusté et à la saturation de l'ancien site. Il allie performances technologiques et exigences environnementales, grâce à des dispositifs favorisant des économies d'énergie, des conditions de stockage et de conservation optimales.

Qu'est-ce que cela changera pour le public, les usagers, les agents ?

L. L. : Imaginé pour tous, ce bâtiment améliore l'accueil du public avec des espaces accessibles, conviviaux et adaptés à la consultation. Il valorise aussi le travail des agents, qui disposent désormais d'outils performants et d'un cadre propice à leurs missions de conservation, de restauration et de numérisation des archives. Plus qu'un équipement, c'est un lieu que je souhaite vivant de transmission et de rencontre autour de notre mémoire.



« *Un espace culturel dynamique où le passé dialogue avec le présent* »

Valérie Cuvillier, vice-présidente du Conseil départemental en charge de la culture et des enjeux liés au patrimoine.

Que représentent les Archives départementales sur le plan culturel ?

Valérie Cuvillier : Les archives facilitent l'accès à la connaissance des territoires et de leur histoire pour les chercheurs, étudiants, généalogistes et tous les publics. Elles en sont la mémoire vivante. Par ses expositions, ateliers et actions éducatives partagées, ce centre incarne une culture émancipatrice, ouverte à toutes et tous et devient un espace culturel dynamique où le passé dialogue avec le présent.

Le bâtiment sera donc plus qu'un centre de conservation ?

V. C. : Oui, ce nouveau bâtiment des Archives départementales du Pas-de-Calais est le dernier élément d'un vaste projet de pôle culturel unique réunissant également la Maison de l'archéologie et la Médiathèque départementale. Il ne se limite plus à un centre de conservation, mais devient un véritable pôle culturel centralisateur, en proximité directe des établissements scolaires et des habitants. Ce nouvel ensemble renforcera la transversalité entre les équipes, favorisant le travail conjoint des agents des différentes directions. Cette coopération permettra de construire des projets communs et de mutualiser davantage encore les compétences au service d'une action culturelle cohérente et renforcée. Il consolide ainsi la transmission, la rencontre autour de la mémoire collective du département et nourrit la réflexion citoyenne.

« *Je salue l'engagement du Département...* »

Bruno Ricard, chef du service interministériel des Archives de France, Ministère de la Culture.

« *Les archives sont la mémoire des hommes et des territoires, de tous les hommes et de tous les territoires. Première source de l'histoire et de la généalogie, elles permettent aussi aux citoyens de faire valoir leurs droits et contribuent à l'éducation à la citoyenneté et à la lutte contre la désinformation.*

Elles sont un véritable trésor pour notre société, précieusement conservé et enrichi aux Archives nationales et dans le réseau des Archives départementales et communales.

Dans le Pas-de-Calais, les Archives départementales, avec leurs 38 kilomètres d'archives (c'est notre unité de mesure!), sont les gardiennes de l'histoire du territoire du Moyen Âge à nos jours. Et chaque année elles continuent d'engranger de nouvelles archives, papier et numériques, produites par les administrations, les collectivités, les juridictions et les notaires, se projetant ainsi dans l'avenir, au service des générations futures.

Si les Archives départementales ont été décentralisées en 1986 et relèvent des Départements depuis, les administrations de l'État continuent de leur confier leurs documents, parce que la Mémoire est une. Que les archives proviennent

de la collectivité départementale ou de l'État, des notaires ou des communes, toutes contribuent en effet à la constitution de la mémoire du Pas-de-Calais et sont nécessaires à l'écriture de l'histoire de ses habitants.

Ce patrimoine commun est désormais mieux conservé et je salue l'engagement du Département qui a doté les Archives départementales d'un superbe écrin adapté aux enjeux contemporains, notamment environnementaux. Je suis également très heureux que l'État ait soutenu financièrement ce projet structurant et porteur de sens. Longue vie aux Archives départementales du Pas-de-Calais et à la recherche historique ! »



entre passé, présent et futur

Aujourd'hui, l'ensemble des archives se trouve en un même lieu, toujours rue du 19 mars 1962 à Dainville, mais « *conservé dans des conditions dignes de notre temps* », insiste le président du Département. Des locaux plus spacieux, avec une capacité de conservation multipliée par deux (plus de 60 km linéaires), vertueux sur le plan environnemental, adaptés aux nouvelles technologies, équipés des dernières techniques de conservation et surtout « *pensés pour le public* ». Plus qu'un simple lieu de conservation, Jean-Claude Leroy y voit « *un véritable pôle culturel départemental avec la proximité d'équipements comme la Médiathèque départementale, la Maison départementale de l'archéologie...* » Dans le Pas-de-Calais « *dépoussiérer les Archives* » prend tout son sens.

Les Archives départementales vues par...



Photo Jérôme Pouille

Lionel Gallois, directeur des Archives départementales

« *Les archives sont l'histoire du Pas-de-Calais, du Moyen Âge à aujourd'hui... La conservation est notre rôle de base... Protéger, restaurer, classer..., c'est un travail à la fois physique et intellectuel. Mais notre mission est aussi de rendre accessibles les documents car pour le public, rechercher et consulter les archives, c'est un loisir culturel ouvert à tous et nous sommes là pour l'aider, le guider dans ses recherches sur sa famille, sa maison, son village. Nous sommes également un rouage indispensable pour prouver des droits, témoigner de certaines activités...* »

Sylvie Lefebvre, cheffe du service des publics

« *Les archives, ce ne sont pas que des papiers, ce sont avant tout des gens... Nous faisons tous partie de l'histoire du Pas-de-Calais. Mais venir aux Archives départementales, ce n'est pas toujours simple pour le public. Notre souhait est d'apporter davantage d'autonomie aux personnes qui arrivent en salle de lecture par exemple... La recherche par correspondance se développe également avec des demandes qui viennent du monde entier. C'est pour cela que l'on aimerait développer la numérisation à la demande.* »



Photo Jérôme Pouille



Photos CD62

Mathilde Tatin, étudiante en 2^e année de master histoire parcours archives à Lille

« *Je me suis prise de passion pour les archives lors de mes années d'études à l'université d'Artois à Arras, au point de vouloir en faire mon métier. Aujourd'hui, c'est une chance de pouvoir faire mon stage aux Archives départementales du Pas-de-Calais, dans ce centre très moderne, pensé pour les visiteurs et la valorisation. Même si la consultation en ligne se développe, il est important de garder le contact avec le public et à ce titre, la salle de lecture peut être autre chose qu'un simple lieu de consultation. Un lieu d'échanges.* »

Marianne et Jean-Louis, usagers assidus des Archives départementales

« *Nous sommes des mordus... Ça a fait un vide de ne plus venir aux Archives départementales qui étaient devenues notre résidence secondaire. Les Archives nous offrent bien des occasions d'élargir nos investigations... Et puis il y a le soutien constant des archivistes qui aiment leur métier et sont très sympathiques... On m'a mis entre les mains une lettre patente (décision royale) de Louis XV! Nous attendons l'ouverture du nouveau centre des Archives départementales avec une réelle impatience.* »



Photo Yannick Cadart

Matthieu Fontaine, chercheur indépendant en histoire et généalogie

« *J'ai été piqué par les archives en licence d'histoire. Puis, en maîtrise, j'ai rencontré mon directeur de thèse, le professeur Alain Lottin qui nous disait - je préfère vous voir aux archives qu'aux cours -. J'y suis allé tous les jours pendant des années, principalement aux Archives départementales... L'ouverture du nouveau centre des Archives départementales est donc une bonne nouvelle... Et je dirais à ceux qui n'oseraient pas pousser la porte : surtout n'hésitez pas ! Il n'y a pas de sujet idiot et que des réponses à trouver.* »

Matthieu Fontaine est à retrouver en podcast sur Youtube Le Pas-de-Calais



Photo Jérôme Pouille

Balade au cœur des Archives départementales



Photo Jérôme Pouille

La salle de lecture

Derrière une grande baie vitrée, sous un éclairage doux, la salle de lecture est inondée d'une lumière apaisante. Ce nouvel espace de consultation d'archives a été conçu justement pour le bien-être et le confort de travail des utilisateurs. De grandes tables, des coussins-fauteuils... Le public aura plaisir à venir lire et découvrir les documents. Si elle n'est pas beaucoup plus grande en nombre de places que dans l'ancien bâtiment, c'est parce qu'aujourd'hui beaucoup de recherches se font à distance, via le site internet des Archives départementales. Cette nouvelle salle est donc plus fonctionnelle et mieux adaptée aux nouvelles habitudes de consultation. Un vrai bonheur.

Le studio de numérisation

Cette salle équipée de scanners et d'appareils photos, c'est le domaine de Nam Thai Lai. Photographe du service des Archives départementales, il a la charge de numériser tous types de documents. Du manuscrit le plus ancien aux archives hors format (plans, sceaux seigneuriaux, prototypes d'inventions...), c'est dans ce studio que passent tous les documents soumis à une demande de consultation du public. La numérisation permet d'avoir accès à la version dématérialisée de l'archive et ainsi d'éviter toute manipulation qui pourrait l'endommager. En 2023, près de 15 000 pages et images sont passées sous les objectifs de Nam Thai Lai.



Photos CD62



Photos CD62

L'atelier de restauration de documents

Cet espace est en quelque sorte la clinique des Archives départementales et Aurélie Gleizes en est la chirurgienne. C'est elle qui diagnostique et soigne les documents abîmés. La restauratrice bénéficie désormais de deux salles distinctes, une pièce sèche avec presses, massicot... où elle travaille la reliure, le conditionnement... et une pièce humide avec chambre d'humidification, bains de traitement... et une colmateuse pour combler les lacunes et manques survenus sur les vieux documents. Aurélie Gleizes, restauratrice d'archives, est aussi chargée de la conservation préventive. Elle s'assure de la température et de l'hygrométrie des salles de conservation et, le cas échéant, de la mise en quarantaine de documents infectés par des micro-organismes qui pourraient en contaminer d'autres.



Photo Jérôme Pouille

Les magasins

Les magasins, ce sont ces salles où sont rangées et classées les archives. Le nouveau bâtiment en compte 33 : 22 mobiles et 11 fixes, soit 60 253 mètres linéaires. Pour des raisons pratiques (moins de déplacements des magasiniers), les magasins fixes qui contiennent les documents les plus demandés ou réclamant plus d'aisance pour leur déplacement, sont situés près de la salle de lecture. Leurs travées sont plus larges. Pour l'ensemble des magasins, la température ambiante tourne autour de 20 °C et l'hygrométrie est de 50 %. Il s'agit des préconisations de conservation préventive pour une conservation optimale des documents.



Photo Jérôme Pouille

La salle de dépoussiérage

La salle de dépoussiérage. Cette pièce qui n'est pas accessible au public a eu un rôle majeur dans le cadre du déménagement. C'était le passage obligé de chaque carton d'archives transféré des anciens locaux vers le nouveau bâtiment. À l'intérieur, des techniciens spécialisés ont enlevé le moindre grain de poussière de chaque carton ou autre objet hors-norme telles que des maquettes, des tableaux...

Une opération parfois délicate, mais indispensable: « aucune boîte, aucune archive ne pouvait être déposée dans les nouveaux magasins sans être passée par cette salle et ce nettoyage. Le but étant d'éliminer toute matière susceptible de contaminer les nouveaux locaux ».

Le déménagement étant terminé, cette pièce est désormais salle de transit temporaire pour les nouveaux versements d'archives.

L'auditorium

Si la vocation première du Centre des Archives départementales est de conserver la mémoire du Pas-de-Calais, elle est aussi de la faire vivre. Outre la salle de lecture et les espaces qui permettront d'animer des ateliers, le bâtiment abrite un auditorium de 100 places dont quatre pour les personnes à mobilité réduite en fauteuil roulant. Il bénéficie d'une véritable régie technique, idéale pour accueillir des conférences, des colloques, mais aussi des spectacles de petite forme comme les lectures d'archives.

Week-end inaugural

Les samedi 30 et dimanche 31 mai, de 14h à 18h, le Centre des Archives départementales se dévoilera au public.

Ce week-end inaugural permettra aux visiteurs de découvrir les lieux par des visites guidées insolites autour d'un « parcours des sens ». Des déambulations musicales accompagneront le public dans l'exploration du nouveau

bâtiment. Des ateliers permettront aux enfants de faire leurs premiers pas dans l'univers archivistique. L'ouverture de l'auditorium sera l'occasion de projections ininterrompues tandis qu'à l'extérieur seront proposées des animations (carrousel, baby-foot, food truck). Un photobooth sera l'occasion d'immortaliser ce premier week-end aux Archives départemen-

tales. À noter qu'après ce week-end inaugural, dès le 1^{er} juin la salle de lecture sera ouverte au public.

Jusqu'au 31 août

Au Centre des Archives départementales, découvrez l'exposition *Transition* qui propose un regard photographique sur les bâtiments successifs des archives du Pas-de-

Calais. À travers les photographies contemporaines et les films de David Coppieters, Jérôme Pouille et Yannick Cadart, cette exposition invite à voir autrement ces bâtiments souvent perçus comme fermés ou silencieux et à comprendre comment l'architecture participe pleinement à la construction et à la transmission de la mémoire collective.